

Les relations entre l'économe provincial et les économes locaux. Formation des économes locaux

*par Marceliano Oabel, C.M.
Province des Philippines
9.XI.2002*

Ce qui m'attira vers la Petite Compagnie, quand j'aspirai à devenir Lazariste, était l'esprit **d'engagement**.

Ce même esprit est aujourd'hui une garantie pour notre mission provinciale et nos perspectives qui disent « ... nous *engageons nos personnes* et nos *ressources* à renouveler l'évangélisation des pauvres. »

Durant mon Séminaire Interne, je compris, en lisant les Conférences de St Vincent, que nos ressources étaient les ressources des pauvres. Par conséquent, nous sommes simplement les administrateurs des biens de nos « Maîtres ».

Gérer de manière effective les biens de nos Maîtres implique que la mission et la vision de notre province soient bien structurées. Raison pour laquelle il y a dans chaque province un économe pour administrer les biens de la province sous la direction et la vigilance du Provincial et de son Conseil. L'économe est nommé par le Provincial avec le consentement de son Conseil, principalement pour l'assister à administrer les biens de la province. En particulier, la façon dont ces biens doivent être conservés et investis pour aider aux ministères et au bien-être des missionnaires.

Au niveau local, cette même structure doit être appliquée pour assister le supérieur local dans la gestion des biens de la communauté. Aussi, dans chaque maison se doit-il d'y avoir un économe local pour administrer les biens de la maison sous la direction du supérieur local.

Une relation qui marche : l'économe provincial et l'économe local.

En ce qui concerne l'administration des biens de la communauté, l'économe local, en tant qu'administrateur de ces biens, doit rendre compte de cette gestion à l'économe provincial ainsi qu'au supérieur de la maison et à ses membres. Une comptabilité des recettes et dépenses ainsi qu'un rapport sur l'état du patrimoine doivent être examinés tous les ans par l'économe provincial. Les économes locaux doivent soumettre leurs rapports financiers tous les ans et accepter des audits réguliers permettant de contrôler la bonne gestion des biens et l'exactitude des rapports. Les économes locaux soumettent également à

l'économe provincial un inventaire annuel des actifs et des passifs (dettes), pour une bonne comptabilité.

L'économe local doit préparer pour sa communauté et l'économe provincial les informations suivantes :

A) Mensuellement :

- 1) Un résumé des recettes et des dépenses ;
- 2) Le flux de trésorerie courant ;
- 3) Une copie du Livre bancaire reflétant les transactions du mois ;
- 4) Une copie du relevé bancaire ;
- 5) Le détail de la TVA

B) En fin d'année :

- 1) L'inventaire des actifs ;
- 2) L'inventaire des propriétés et équipements ;
- 3) Le registre des avances/emprunts subsidiaires ;
- 4) La liste des employés et leurs salaires et primes.

Formation des économes locaux

Reconnaissant la lourde responsabilité des économes locaux et le peu de formation professionnelle en comptabilité et gestion, notre province décida d'élargir le cursus de la formation continue.

- 1) Rédaction et publication d'un manuel provincial d'administration financière ;
- 2) Informatisation du système comptable (au niveau provincial et local) ;
- 3) Stages et formation continue pour les employés laïcs (au niveau provincial et local) ;
- 4) Envoi des confrères suivre des cours soutenus en comptabilité et gestion (MBA) ;
- 5) Stages et séminaires de comptabilité pour débutants ;
- 6) Suivre régulièrement les stages et séminaires dispenser tous les ans par l'Association Philippines des Économes Religieux (PART), sur :
 - a) Les taxes philippines ;
 - b) Séminaire sur les services de la Sécurité Sociale ;
 - c) Séminaire sur les relations humaines ;
 - d) Séminaire sur les polices d'assurances ;
 - e) Séminaire sur la tenue des livres comptables pour débutants ;
 - f) Séminaire sur les salaires et autres primes ;

- g) Séminaire sur le code du travail ;
 - h) Séminaire sur la gestion du personnel ;
 - i) Recollection spirituelle trimestrielle ;
 - j) Séminaire sur l'embauche et le licenciement du personnel ;
 - k) Séminaire sur les pratiques spéciales.
- 7) Acquisition et distribution de livres sur la comptabilité aux débutants et non comptables ;
 - 8) Nomination et formation des comptables laïcs locaux pour aider l'économiste local ;
 - 9) Réunion régulière des économistes locaux pour la préparation du budget et l'évaluation des performances de ce même budget ;
 - 10) Stage, formation des comptables laïcs locaux.

Formation des comptables laïcs locaux

En 2001, après avoir écouté les doléances de nos économistes locaux, la Province décida de lancer un programme de formation pour les comptables laïcs de chaque maison. Cela dans le but de pouvoir soulager le travail des économistes locaux et leur permettre de se consacrer aux autres tâches de leurs ministères, tout aussi importantes. La plupart des personnes embauchées étaient des bacheliers, mais nécessitant d'être formés à ces tâches. Jusqu'à présent, ce programme nous a aidé à améliorer la régularité et l'exactitude des rapports des économistes locaux. Surtout, nous avons découvert une vérité très importante en tant que vincentiens, nous ne servons pas seulement les pauvres, ils nous servent. Cela changea notre attitude envers eux et nous donna l'envie de travailler avec eux. De cette première expérience, nous avons été plus loin dans l'engagement de nos étudiants pour gérer nos fermes, nos cantines d'écoles, nos stations d'épuration des eaux, le centre Internet et les autres entreprises de la Province. Heureusement, ce programme de formation pour nos étudiants et nos comptables laïcs devint une source vitale en personnel qualifié pour la Province.

(Note : le programme d'assistance aux étudiants est un programme d'études pour des jeunes travaillant avec et pour nous en échange du gîte et du couvert, d'inscriptions universitaires gratuites, allocation transport, allocation pour achat de livres et autres dépenses diverses. La plupart de ces étudiants viennent de nos lieux de missions où l'accès à l'éducation fait défaut).

Relation personnelle : économiste provincial et économistes locaux

Durant mes deux ans en tant qu'économiste provincial, j'ai eu beaucoup de choses à apprendre et à désapprendre. Les trois points suivants sont des conseils sans prétention sur la manière d'améliorer les relations entre l'économiste provincial et les économistes locaux :

1. L'écoute. Je croyais que l'écoute n'était bonne que pour l'accompagnement, jusqu'à ce que je réalise que certains des problèmes incombant à l'économe provincial étaient des problèmes d'écoute. Les confrères venant de paroisses éloignées, de centres de missions, de maisons de formation et d'écoles, n'ont pas seulement besoin d'aides matérielles, ils ont aussi besoin que quelqu'un écoute leurs histoires. Des histoires pastoralement riches qui nécessitent d'être écoutées et partagées. Cette perspective me fit réaliser que le ministère de l'économe provincial n'est pas seulement le ministère du donnant mais aussi celui du recevant. Pas seulement un ministère de dépenses, mais celui de dépenser du temps avec les confrères. Pas seulement comptabiliser les dépréciations mais les appréciations. Pas seulement inventorier les actifs mais collectionner les histoires. Améliorer les relations de travail entre l'économe provincial et les économes locaux, c'est améliorer le ministère personnel de l'écoute, trop souvent négligé.

2. Être témoin. Après mon ordination 1992, je me souviens qu'une Fille de la Charité me dit que le ministère le plus important de l'économe était celui du témoignage, concrètement, la simplicité du style de vie. La manière dont le rôle de l'économe provincial affecte notre style de vie est d'une importance capitale que nous devons regarder de près. En tant qu'économes provinciaux, c'est une chose à laquelle nous devons faire attention pour améliorer nos relations avec les économes locaux et nos confrères.

3. Prendre soin. Prendre soin de nos frères est la clef du rôle que nous accomplissons. Chaque décision et action entreprises par l'économe provincial doivent être l'expression des soins fraternels que nous désirons procurer à nos confrères, spécialement ceux installés dans les régions pauvres. St Vincent s'occupait des pauvres. Il nous a été confié la tâche de prendre soin des confrères prenant soin des pauvres. De bonnes relations s'établissent quand les confrères et les économes locaux sentent que la Province prend soin d'eux.

*... Les besoins matériels puisent leur sens dans notre évangélisation et le service des pauvres.**

(Traduction : ÉRIC RAVOUX, C.M.)

* Miguel Pérez Flores, C.M. and Antonino Orcajo, C.M., *The Way of St. Vincent is Our Way*, English translation edited by Charles T. Plock, C.M. (Eastern Province, Congregation of the Mission: Philadelphia, 1995) 410.